

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **137 (2011)**

Heft 23-24: **Fabrique culturelle**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

Espaces et pavillons sur la place Cosandey

à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Concours en procédure sélective pour un mandat d'architecture et de direction des travaux



Le projet « Objectif Campus » est une réponse logique à l'évolution d'un campus qui vit de plus en plus 24h/24 et 365 jours par année. Cette initiative est centrée sur la communauté EPFL, et en particulier sur les étudiants de plus en plus nombreux en provenance du monde entier, correspondant à autant de cultures qu'il s'agit d'intégrer et de mettre en synergies. Mais ce projet est aussi une interface indispensable avec la Cité, en phase avec la responsabilité et le rôle que l'EPFL joue à l'échelle régionale.

En complément à la création de nouveaux espaces de travail et d'études, l'intention du projet « Objectif Campus » est donc de créer un véritable campus en développant significativement les espaces de vie et d'interactions, en repensant l'accessibilité et les circulations, en poursuivant le développement d'une politique de mobilité douce. La nouvelle place centrale (dédiée au premier président de l'EPFL, le Professeur Maurice Cosandey) devient dès lors le point focal du campus qu'il s'agit d'habiter et de faire vivre en créant un ensemble d'infrastructures à destination de la communauté EPFL, et en particulier des étudiants.

L'objet de ce concours est la définition de ces infrastructures qui se déclineront par des espaces sous forme pavillonnaire sur la place Cosandey. Un programme défini par 2 points principaux :

- Un Montreux Jazz Lab ;
- Un pavillon d'accueil et de présentation de l'EPFL, un lien d'interface entre la technologie et la culture.

Un concours en procédure sélective pour un mandat d'architecture et de direction des travaux a été retenu pour mener à bien cet objectif. Pour encourager la relève, un tiers des candidats retenus lors de la sélection seront de jeunes bureaux d'architectes. La phase de concours qui suivra la sélection des candidats se fera sous forme anonyme.

Les informations relatives peuvent être obtenues à :

EPFL

Domaine Immobilier et Infrastructures

Unité des Constructions

BS 207

Station 4

CH – 1015 Lausanne

Suisse

Email : dii@epfl.ch

Inscription obligatoire sur le site : <https://www.simap.ch>

Les dossiers de candidature devront être en possession du maître de l'ouvrage (adresse ci-dessus) au plus tard le **10 février 2012 à 12h00**.

Contrôlez la présence d'amiante dans les ouvrages construits avant 1990.

SPILLMANN/FELSER/LEO BURNETT



En cas de danger, stoppez les travaux. Pensez à votre famille. L'amiante est interdit en Suisse, mais ce matériau est encore souvent présent dans les ouvrages construits avant 1990. Evitez la libération d'amiante en cas de travaux de transformation. Une faible quantité de fibres d'amiante dans l'air peut avoir des conséquences mortelles. Aucun travail ne vaut la peine de risquer sa vie. www.suva.ch

suvapro
Le travail en sécurité